

**REPORTAGE A Beyrouth, avec les déplacés du Sud-Liban** PAGES 6-7



# Libération

## Week-end

**SÉRIE** «Disclaimer»  
avec Cate Blanchett, emballant  
sur tous les plans

PAGES 22-23

**FOOD** Plan quiches en Lorraine

PAGES 42-43

**SEXE** L'amour à plusieurs,  
pour sortir du plan-plan

PAGES 44-45

APPLE TV

# ENQUÊTE ESCLAVES DE DIPLOMATES, ELLES TÉMOIGNENT

Esclavage moderne à deux pas de la tour Eiffel : «Libé» révèle les conditions de vie et les violences que d'anciennes domestiques disent avoir vécues au domicile de leurs employeurs, protégés par leur immunité diplomatique.

PAGES 2-5



**ÉDITORIAL**Par **ALEXANDRA SCHWARTZBROD****Accablant**

En 2024, la pratique de l'esclavage existe toujours. Elle n'est plus assumée comme telle, elle s'exerce en

cache, mais ses ressorts restent les mêmes: emprise sur des personnes en situation de faiblesse ou de fragilité sociale et économique, chantage, violences, impunité totale des esclavagistes qui, bien souvent, sont des diplomates, donc intouchables. Nous avons retrouvé plusieurs victimes, essentiellement des femmes issues de quartiers pauvres d'un même pays, les Philippines. Seules avec des enfants à charge, prêtes à tout pour être en mesure de nour-

rir leur famille, elles se sont retrouvées à la merci de riches familles du Golfe n'hésitant pas à leur subtiliser leur passeport pour les empêcher de fuir et les avoir à leur disposition 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Et l'on ne parle même pas des viols qui auraient été infligés par certains employeurs. C'est à l'occasion de séjours à Paris et grâce aux réseaux sociaux, notamment Facebook, que les victimes à qui nous avons parlé ont pu s'en sortir. Il faut lire leurs témoignages,

ils sont accablants. Ils pointent le scandale absolu que représente le maintien de l'immunité diplomatique en cas de traite d'êtres humains et de viols. Les cas sont très fréquents mais si le pays dont le diplomate est originaire ne lève pas son immunité, il n'y a aucun recours possible et l'homme peut continuer - avec sa femme - à employer d'autres esclaves qui auront peut-être moins de chance que celles dont nous avons retrouvé la trace. Car c'est cela le pire: pour

quelques victimes qui parviennent à échapper à leurs bourreaux, combien continuent aujourd'hui à être esclavagisées, ici ou ailleurs, dans le Golfe notamment où l'abondance des pétrodollars fait perdre à certains toute notion de respect et d'éthique? La levée de l'immunité diplomatique dans ces cas d'esclavagisme serait une première mesure qui pourrait, avec le rôle positif des réseaux sociaux et d'entraide, entraîner un cercle vertueux. ◀

# Esclavage moderne

## Le diplomate qatari et l'enfer à huis clos des domestiques

Deux Philippines dénoncent leur conditions de travail inhumaines et les viols commis sur l'une d'elles par Fahad Ahmed Jassim Al Hamar. Malgré deux plaintes, celui qui est désormais en poste en Equateur et nie les faits n'a jamais été inquiété, en raison de son immunité diplomatique.

**ENQUÊTE**Par **GURVAN KRISTANADJAJA**  
Photos **ALINE DESCHAMPS**

Des longs mois passés au 38, avenue d'Iéna, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Maria et Hanna (1) ont conservé certains souvenirs précis. Des odeurs,

des bruits, réminiscences de ces moments où elles étaient retenues captives. Elles aperçoivent parfois subrepticement ces majestueux platanes qui se dressaient face aux fenêtres du bel immeuble de cinq étages en pierres blanches où elles ont séjourné, seuls témoins de la vie extérieure.

De leur arrivée à Doha en octobre 2015 jusqu'au 13 octobre 2021 - date de leur fuite à

Paris - les deux domestiques philippines affirment avoir été esclaves de Fahad Ahmed Jassim Al Hamar, ambassadeur adjoint du Qatar en France de 2021 à 2023, proche de la famille royale et actuel ambassadeur en Equateur. Maria l'accuse aussi de viols répétés commis à son domicile parisien, avenue d'Iéna, d'une période allant du 17 avril au 11 juillet 2021. Elle a déposé plainte le 16 décembre de la même année pour des faits de viols, de traite des êtres humains et d'abus de confiance; Hanna a fait la même démarche le 17 décembre 2021 pour traite des êtres humains et abus de confiance. Ces plaintes ont été classées sans suite le 13 mai 2022 en raison de l'immunité diplomatique dont bénéficie le mis en cause (lire ci-contre). Aucune investigation n'a été menée.

**PASSEPORTS AUSSITÔT CONFISQUÉS**

Les deux femmes se sont rencontrées aux Philippines, près de Manille, dans le quartier pauvre où elles ont grandi. Elles étaient voisines. En 2015, Maria part la première pour le Qatar. «J'ai trois enfants. Quand ils sont devenus plus âgés, mon mari nous a quittés pour aller travailler en Corée du Sud et il n'est jamais revenu. Je devais trouver plus d'argent pour qu'ils puissent vivre», se remémore l'ancienne domestique aux longs cheveux auburn, 52 ans aujourd'hui. C'est grâce à sa cousine, qui exerçait déjà chez des diplomates au

Qatar, qu'elle a obtenu cet emploi payé 1500 riyals (environ 370 euros) par mois.

Hanna est aussi partie à l'étranger par nécessité. «Pour que mes enfants (16 et 14 ans aujourd'hui) puissent avoir une meilleure vie», glisse la timide rousse de 42 ans. Les deux amies se retrouvent à Doha, loin de chez elles, dans la grande maison des Al Hamar. Au Qatar, Maria et Hanna travaillent de 7h30 à 22 heures, sept jours sur sept. Elles cuisinent, font la vaisselle, aident pour le repassage, les lessives et le ménage. Leurs passeports sont confisqués par la famille. Dans la plainte déposée pour traite des êtres humains, que nous avons pu consulter, Hanna précise aux policiers: «Nous ne pouvions pas sortir car il y avait treize caméras dans la maison, et même dans nos chambres au niveau de la sortie.» De ces années au Qatar, Hanna garde notamment ce souvenir: «Nous devions toujours porter un uniforme bleu électrique. Dedans, je me sentais vraiment petite, pas humaine.»

Début 2021, Fahad Ahmed Jassim Al Hamar convoque les deux femmes pour un entretien. En anglais, il leur expose son projet: la famille va déménager à Paris car il y a obtenu un des postes les plus importants de l'ambassade du Qatar. Les deux Philippines auront la responsabilité du bon fonctionnement du domicile. Maria espère que ses conditions de vie s'amélioreront en Europe. «Une personne de l'immigration m'avait dit lors de

La résidence de l'avenue



Fahad Ahmed Jassim Al Hamar à son arrivée en Equateur, le 27 mars. PHOTO DR



Suite page 4



d'Iéna, le 4 octobre.



Hanna à Paris le 24 septembre. Elle travaille à présent dans un hôtel.

## Statut des diplomates : la garantie d'immunité et le risque d'impunité

**La Convention de Vienne de 1961 assure aux agents en mission dans un Etat étranger une protection contre toute action judiciaire. Retour sur des affaires emblématiques.**

**F**in mai, le parquet de Paris ouvre une enquête pour «viols sur mineure de plus de 15 ans par ascendants» après la plainte déposée, dans un commissariat du XVII<sup>e</sup> arrondissement, par une adolescente de 16 ans contre son père. L'homme visé est un colonel de l'armée

camerounaise, en poste à l'ambassade de son pays en tant qu'attaché de défense adjoint. Quand la brigade de protection des mineurs parvient à joindre le militaire de 47 ans, celui-ci invoque la Convention de Vienne pour refuser toute coopération. Une démarche que soutient l'ambassadeur, André-Magnus Ekoumou. Pour faire avancer l'enquête, il aurait fallu que la France demande la levée de l'immunité de l'agent (présumé innocent), puis que son pays y réponde favorablement.

Une telle démarche a été effectuée un an auparavant, dans le cadre de l'enquête pour «viol et violences volontaires» contre l'ambassadeur du Liban à Paris, Rami Ad-

wan. Deux employés avaient témoigné de comportements violents lors de dépôts de plainte révélés par *Mediapart*. Après une demande de levée d'immunité par le Quai d'Orsay, le ministère libanais des Affaires étrangères avait rappelé à Beyrouth son envoyé, privant la justice française de la possibilité de poursuivre ses investigations. Et chargé la justice libanaise de mener sa propre enquête, qui n'a à ce jour pas abouti.

**Contresens.** La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques est le bouclier juridique qui a permis à ces deux fonctionnaires étrangers en poste à Paris de se soustraire à une enquête où ils étaient nommés. Ré-

digé en 1961, le texte est appliqué par la France depuis 1971. Les articles 29 et 31 précisent : «La personne de l'agent diplomatique est inviolable. Il ne peut être soumis à aucune forme d'arrestation ou de détention.» Puis : «L'agent diplomatique n'est pas obligé de donner son témoignage.» Un diplomate n'est donc pas astreint à la justice du pays où il est en mission, et les membres de sa famille qui l'accompagnent bénéficient du même statut. La Convention exclut de cette protection des domaines sans lien avec la fonction officielle : activité commerciale, possession à titre privé d'un bien immobilier... En revanche, rien n'est prévu en cas de crime ou délit grave, comme

un viol ou un homicide, volontaire ou accidentel. Une affaire avait ému l'opinion française en 1996 : l'ambassadeur du Zaïre, Ramazani Baya, avait fauché et tué deux enfants à Menton (Alpes-Maritimes), alors qu'il circulait en ville à très grande vitesse. Après avoir été rapatrié à Kinshasa, il avait renoncé de lui-même à sa protection et accepté de revenir en France pour y être jugé. Légèrement condamné (2 ans de prison avec sursis, 56 000 francs d'amende, soit moins de 10 000 euros), il avait repris sa carrière politique, jusqu'à devenir ministre des Affaires étrangères de RDC. La Grande-Bretagne a connu un drame comparable. En août 2019, Harry Dunn, un

motard de 19 ans, est tué par une voiture qui roulait à contresens sur une route de campagne proche de la base militaire de Croughton. La conductrice, épouse d'un diplomate des États-Unis, était couverte par l'immunité. Anne Sacoolas, ex-agent de la CIA, avait été exfiltrée deux semaines plus tard sur décision du Département d'Etat. Si les recours de la justice britannique et la mobilisation de la famille de la victime ont été fortement relayés par les médias, une inculpation par la justice britannique et une notice rouge d'Interpol demandant son extradition restent lettre morte. Le procès s'est tenu en décembre 2022, où l'accusée a plaidé coupable via visioconférence depuis les États-Unis. Elle a été condamnée à 8 mois de prison avec sursis.

**De rares levées.** En 2023, deux accidents impliquant des «diplo-chauffards» se sont produits à Paris dans l'arrondissement des ambassades, le XVI<sup>e</sup>. Dans le premier, un cuisinier de l'ambassade de Chine avait renversé un livreur philippin après avoir perdu le contrôle de son véhicule. Deux mois plus tard, un peintre en bâtiment indien avait été grièvement blessé (jambe broyée) par une voiture portant les plaques vertes de la représentation de Guinée Conakry. Dans les deux cas, les responsables présumés n'ont pas été interpellés.

Il arrive aussi, bien que rarement, que le pays d'origine d'un diplomate mis en accusation accepte de lever son immunité. Ce fut le cas avec le nonce apostolique Luigi Ventura, ambassadeur du Vatican en France accusé d'agressions sexuelles. Le Saint-Siège avait levé la protection du nonce, qui fut condamné en 2020, bien qu'absent lors de son procès, à 8 mois de prison avec sursis. Les cas d'esclavage moderne dont sont victimes des domestiques employées par des diplomates sont eux aussi couverts par l'immunité prévue par la Convention de Vienne de 1961. Mais la Cour suprême du Royaume-Uni a rendu en 2022 un jugement qui interprète le droit en faveur des victimes. Les juges de Londres ont estimé que l'engagement de personnel de ménage constitue une «relation commerciale», sans lien avec l'activité diplomatique, soit un des cas d'exemption d'immunité prévus par l'article 37 de la fameuse convention. Une faille dont pourraient s'inspirer d'autres pays.

**FRANÇOIS-XAVIER GOMEZ**

Suite de la page 2 *l'entretien pour mon visa qu'ici [en France, ndr] on ne travaillait que cinq jours sur sept. J'étais heureuse, c'était la France!» sourit-elle. Maria déménage seule, le 14 février 2021, avec la famille de l'ambassadeur, le départ de Hanna, qui ne parvient pas à obtenir un visa diplomatique, étant retardé. Dans le huis clos du grand appartement de l'avenue d'Iéna, le quotidien de la Philippine se détériore rapidement. «[L'employeur] a expliqué que personne ne pouvait venir à la maison contrôler les conditions de travail», assure la mère de famille. De son réveil à 6 heures à son coucher, à 23 heures, Maria est seule à préparer les petits déjeuners, nourrir l'enfant, bricoler la cuisine, ranger les chambres, ramasser le linge sale au sol. Elle doit aussi nettoyer le linge (au moins cinq lessives par jour), le passer, passer l'aspirateur et la serpillière, entrer les salles de bains et les toilettes. Quand ces tâches sont effectuées, elle s'attelle enfin à la préparation des repas du soir. De son côté, elle mange les restes et doit parfois sauter des repas. Le 14 avril 2021, soir du deuxième jour du Ramadan, Fahad Ahmed Jassim Al Hamar annonce à Maria que sa femme retourne vivre avec leur enfant au Qatar trois mois, le temps de célébrer ce moment en famille. «Je lui ai dit que je voulais partir avec elle, mais il a refusé. Je ne voulais pas rester seule avec lui», assure-*

*t-elle. Le soir du 15 avril, après son repas, le diplomate demande à Maria des nouvelles de sa fille aînée qui vient de terminer ses études aux Philippines. «Il m'a proposé de lui trouver du boulot au Qatar. M'a demandé de lui envoyer son passeport et son CV. J'étais heureuse», se souvient-elle. Son visage se crispe. «Puis il m'a demandé si je savais faire des massages, il m'a dit qu'il avait mal au dos. J'ai fait semblant de ne pas entendre», décrit-elle. Le lendemain soir, Fahad Ahmed Jassim Al Hamar réclame à nouveau un massage, que Maria assure avoir effectué en vitesse du bout des coudes, avant d'aller se coucher.*

*Le 17 avril, après avoir tenté d'éviter son patron toute la soirée, son téléphone sonne à minuit. Le diplomate, parti se coucher, demande à lui parler dans sa chambre. Selon Maria, la lumière est éteinte lorsqu'elle entre. «J'ai voulu l'allumer, et il m'a dit: "Non, mon dos est vraiment douloureux, j'aimerais que tu me masses". J'ai répondu: "Non, je ne veux pas." Il m'a tiré vers le lit. Il a enlevé la couverture et j'ai vu qu'il était nu. J'ai essayé de m'enfuir mais il m'a rattrapée. J'ai essayé de crier mais il n'y avait personne dehors. Pas un bruit. Qu'est-ce que j'aurais pu faire?» Maria marque une pause dans son récit, ses mots se coupent. Elle fond en larmes. «Je lui ai dit: "Pourquoi vous faites ça? Je vous respecte, vous avez une*

*bonne famille." Il m'a répondu: "Vous devriez profiter de la vie" et m'a dit qu'il allait trouver du travail à ma fille. Il m'a enlevé mes vêtements. Je me suis mise à pleurer.» Aux policiers, Maria affirme qu'elle a été violée deux fois ce soir-là, sans préservatif. «J'ai pris une longue douche après ça. Je n'arrêtais pas de pleurer. J'avais mal. Le lendemain matin, il m'a prise par l'épaule et il m'a dit: "Profite de la vie, tu n'as pas de mari"», relate-t-elle.*

#### APPEL À L'AIDE DANS UN GROUPE FACEBOOK

Maria nous montre son agenda. A chaque fois qu'elle a été violée après le 17 avril 2021, elle y a inscrit l'heure et la date. Elle récite par cœur: 21 avril, 3 mai, 12 mai, 18 mai, 6 juin, 18 juin, 22 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 11 juillet 2021, date du retour de la femme de Al Hamar à Paris. Aux policiers, Maria explique qu'au fur et à mesure, elle n'a plus eu la force d'exprimer formellement son refus. «Il m'avait promis beaucoup de choses et j'étais trop fatiguée pour discuter.» Quand Hanna rejoint finalement le domicile parisien de la famille Al Hamar par le biais d'un visa touristique, son amie reste muette, «par honte». A partir de septembre 2021, selon les deux domestiques, les relations avec leur employeur se tendent. Maria pleure beaucoup et demande à rentrer aux

Philippines, ce que son patron refuse. «Mon-sieur a commencé à boire. Il se mettait à crier, à nous engueuler. Un jour il m'a dit: "Je peux te pousser par la fenêtre. Ne t'inquiète pas, tu es assurée, donc ta famille pourra récupérer de l'argent"», détaille-t-elle à la police dans sa plainte. Elle ajoute que Fahad Ahmed Jassim Al Hamar aurait rechargé une arme à feu sous ses yeux, dans le but, selon elle, de l'intimider. Hanna hoche la tête. «Il nous craint beaucoup dessus. Il m'a aussi dit qu'il pouvait me faire sauter par la fenêtre. Je lui ai répondu: "Oui, mais je vous attraperai pour sauter aussi"», confie-t-elle.

Désespérées et apeurées, les deux amies publient début octobre 2021 un appel à l'aide dans un groupe Facebook dédié aux expatriées philippines en France. Elles reçoivent en réponse de nombreux conseils de compatriotes et commencent à penser leur fuite. Le 13 octobre, les domestiques entassent quelques vêtements dans un sac poubelle et profitent d'une absence de la famille pour prendre la fuite, sans leurs passeports, toujours détenus par le couple. Au pied de l'immeuble, un VTC réservé par des membres de la communauté philippine à Paris les attend. Lorsqu'il apprend que ses employées ont quitté les lieux, Fahad Ahmed Jassim Al Hamar envoie de nombreux messages Whats-

## Isa, quatre mois de calvaire et deux jambes brisées

**La Philippine, 31 ans, raconte les violences dont elle accuse son ex-employeur, le général Khalid Ahmad Al Kuwari, ex-attaché militaire à l'ambassade du Qatar. Elle a pu s'enfuir, au prix de graves blessures.**

Trois ans après s'être échappée du domicile de son employeur, Isa (1), 31 ans, claudique encore. Ses deux chevilles sont raides, endolories, tout comme son genou gauche et son dos encore marqués par plusieurs cicatrices d'une dizaine de centimètres. Elle peine à marcher et ne peut pas rester assise trop longtemps. Le temps de nous raconter son histoire, la Philippine aux cheveux châtain finit

tout de même par s'installer sur une chaise. Elle commence par nommer le rang de celui qu'elle accuse de l'avoir réduite en esclavage et violée: un haut gradé, le général Khalid Ahmad Al Kuwari, ancien attaché militaire à Paris selon le Qatar, qui a eu notamment des responsabilités dans le centre de reconnaissance et de contrôle des frontières aériennes de l'Émirat. Du 17 juin au 19 octobre 2021, Isa fut employée en tant que domestique par la famille Al Kuwari, d'abord au Qatar puis en France, dans un grand appartement de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) appartenant au couple. C'est là qu'elle affirme avoir été retenue captive. De là aussi qu'elle s'est échappée par la fenêtre du deuxième étage, suspendue à un drap trop court pour lui faire toucher le sol, se fracturant les deux jambes. Isa se souvient bien de ce qu'il a poussée à partir travailler à Doha.

Au printemps 2021, en plein Covid, la mère de famille pénètre dans une agence de recrutement près de Marseille pour proposer ses services. Elle a besoin d'argent pour subvenir aux besoins de ses trois enfants aujourd'hui âgés de 16, 13 et 11 ans. Elle y trouve un employeur résidant au Qatar et s'envole pour la capitale du pays le 17 juin 2021.

#### «PAS LA FORCE DE RÉSISTER»

A son arrivée, on lui retire son passeport et elle est conduite dans un hôtel cinq étoiles. Dans la suite luxueuse où loge la famille, la domestique exerce d'abord seule. Elle s'occupe principalement des trois enfants du couple, en bas âge, et est préposée au ménage certains jours. «Il n'y avait pas d'horaire spécifique de travail, je commençais quand le bébé se réveillait à 6 heures et je terminais vers 23 heures/minuit tous les jours, sans repos. Je ne pouvais pas sortir de la suite et j'utilisais mon téléphone seulement en cachette», détaille-t-elle à Libération. Elle est payée 1500 riyals qataris (environ 370 euros) par mois, qu'elle envoie directement à sa famille. «C'était très fatigant car les trois enfants du couple étaient jeunes, surtout le petit qui avait 6 mois. Mon employeuse était blessante. Elle disait souvent que je ne connaissais rien et que j'étais stupide. Au bout de trois mois, une autre personne a été embauchée pour m'aider», se souvient-elle.

La famille Al Kuwari possède également un appartement à Neuilly-sur-Seine, dans lequel elle séjourne pour les vacances. Isa s'y rend une première fois avec son employeuse



Depuis le 28 mars 2022, Isa a obtenu deux titres de séjour d'un an. Elle



Le général Al Kuwari lors d'un événement chez Thales. PHOTO DR

et les trois enfants le 13 août 2021, le général les rejoignant seulement plus tard. Elle décrit des conditions de vie déplorables: elle dort par terre dans un cagibi, sur un petit matelas en mousse. Parfois, ses patrons lui demandent de veiller toute la nuit au sol, près du lit des enfants. Selon son récit, la porte du logement est fermée à clé en permanence, y compris lorsqu'elle s'y trouve seule avec les enfants. Après plusieurs semaines de labeur, le 6 septembre 2021, Isa retourne à Doha. Seule, avec le général Khalid Ahmad Al-Kuwari, car son visa en France est sur le point d'expirer.

«Une fois arrivée, j'étais toute seule avec lui à l'hôtel. Il m'appelait quand il avait besoin de moi», explique-t-elle. C'est dans ce contexte qu'il l'aurait violée. «Un jour de septembre [elle ne se souvient pas de la

date exacte, ndr], il est venu dans la suite prendre sa douche. Il en est sorti avec une serviette autour de la taille. Il m'a appelée et m'a demandé de lui faire un massage des jambes et des pieds. Je n'ai pas refusé, parce que dans ma tête, c'était mon employeur et que je le respectais», affirme-t-elle. L'homme serait retourné seul dans sa chambre, avant d'appeler la domestique à le rejoindre. «Il a retiré sa serviette, il était nu. Il m'a dit: "Vous avez trois enfants aux Philippines, je sais que vous avez besoin d'argent." J'ai senti qu'il avait l'intention de m'agresser. Je n'avais pas la force de résister, il m'a tirée vers le lit et m'a frappée au visage deux fois. Il m'a violée, il m'a forcée», poursuit la Philippine.

Le 6 octobre 2021, elle s'envole à nouveau avec le général Khalid Ahmad Al Kuwari pour l'appartement

App à Hanna et Maria, ainsi qu'à la fille aînée de cette dernière – avec qui il communique parfois directement pour lui envoyer le salaire de sa mère. Nous avons pu les consulter et ils témoignent d'une forme d'emprise et de manipulation. «Meme [le surnom de la fille du couple, ndr] ne mérite pas ça. Elle pleure et vous demande. Je ferai ce que vous voulez. [...] Nous formons une famille et vous le savez. [...] S'il vous plaît. S'il vous plaît, pour Meme. S'il vous plaît. Je suis désolé. [...] Je promets que je ne vous dérangerai plus. S'il vous plaît. Je ferai ce que vous voulez», écrit-il à Maria dans plusieurs messages le lendemain de la fuite. Le soir même, il lui envoie : «Vous savez et je sais que c'est une affaire d'argent. Je comprends, faisons un deal. Dites-moi combien vous voulez et on en termine. [...] J'ai fait des erreurs, je suis humain, pardonnez-moi.»

### «POUR TOUTES LES AUTRES QUI VIVENT LA MÊME CHOSE»

Le diplomate offre d'abord de leur verser 1000 dollars si elles reviennent. Puis, le lendemain, il promet aux femmes des bonus de la même somme à chaque fin d'année, ainsi qu'une rémunération mensuelle de 1500 dollars net. Avant, une semaine plus tard, de proposer 3000 dollars à leurs familles, toujours en échange de leur retour. Il tente aussi de

**«Il nous criait beaucoup dessus. Il m'a aussi dit qu'il pouvait me faire sauter par la fenêtre. Je lui ai répondu: "Oui, mais je vous attraperai pour sauter aussi".»**

**Hanna ancienne domestique de Fahad Ahmed Jassim Al Hamar**

convaincre la fille aînée de Maria d'intervenir auprès de sa mère. Dans un échange que *Libération* a pu consulter, il reconnaît auprès de cette dernière certains des faits reprochés : «Pour [avoir menacé de les jeter par] la fenêtre, c'est vrai, mais elles savent parfaitement que j'ai toujours aimé faire des blagues avec elles. En ce qui concerne [les menaces avec] l'arme, en revanche, c'est totalement faux.» Le 29 octobre, Fahad Ahmed Jassim Al Hamar envoie à Maria un dernier message : «JE LE DIS UNE DERNIÈRE FOIS, JE NE VEUX PAS FAIRE DE MAL À QUICONQUE, JE T'AIME ET J'AI BESOIN QUE TU REVIENNES.» Elle n'a jamais répondu à ces messages.

Libérée, Maria commence à raconter les violents dont elle dit avoir été victime, laissant Hanna en état de choc. Accompagnées par des juristes et des travailleurs sociaux, encouragées à obtenir réparation, les deux femmes déclinent finalement de porter plainte en décembre 2021 au commissariat du VIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour trois catégories d'infraction : traite des êtres humains, abus de confiance et viol concernant Maria. Un exercice difficile pour cette dernière, qui est notamment interrogée par les policiers sur le détail des actes sexuels. L'immunité diplomatique de leur employeur, qui ne peut être levée que par son pays d'origine – le Qatar – après une demande du pays d'accueil – la France –, le protège pour ces accusations. L'ensemble de la procédure a été classé sans suite le 13 mai 2022. Sollicité par *Libération*, le Qatar assure que Fahad Ahmed Jassim Al Hamar nie les faits qui lui sont reprochés. L'Emirat se retranche derrière le classement sans suite des plaintes et dit n'avoir jamais été sollicité par la France pour une levée d'immunité. Une requête a-t-elle été transmise par le ministère des Affaires étrangères ? Pour l'instant, ni le Quai d'Orsay ni le parquet de Paris n'ont donné suite à nos demandes. Aujourd'hui, Hanna envisage de porter plainte avec constitution de partie civile.

Maria hésite. Elle redoute d'avoir à raconter encore et encore les scènes vécues avenue d'Iéna. Les deux femmes demandent à la France de solliciter auprès du Qatar la levée de l'immunité diplomatique de Fahad Ahmed Jassim Al Hamar, qu'une enquête soit menée et qu'elles puissent obtenir une réparation symbolique «pour toutes les autres femmes qui vivent la même chose que nous». Leur ancien employeur est resté en poste en France jusqu'en octobre 2023 et a continué à faire des apparitions publiques régulières. Il est désormais ambassadeur du Qatar en Equateur. Les deux amies philippines, elles, ont obtenu un titre de séjour temporaire en France et travaillent à nouveau. Maria fait le ménage au domicile de riches familles parisiennes, Hanna dans un hôtel. Elles vivent chacune dans un petit studio, ont commencé à apprendre le français. Au printemps dernier, le Musée national de l'histoire de l'immigration tenait une exposition sur les femmes asiatiques travailleuses domestiques. Le Comité contre l'esclavage moderne a proposé aux deux femmes d'y présenter un objet symbolique de leur captivité. Hanna a confié son uniforme bleu électrique. Elle sourit : «Nous sommes libres maintenant.»

(1) Les prénoms ont été modifiés.



attend le troisième.



Ses fractures aux jambes et dans le dos ont nécessité quatre opérations. PHOTOS ALINE DESCHAMPS.

souviens qu'il bipsait parfois», assure l'ancienne domestique. Elle vide son bagage, retourne les coutures, palpe les lanières et finit par y sentir sous ses doigts une forme ronde et plate. Elle découpe le tissu et trouve un AirTag, un traceur GPS. Des photos que *Libération* a pu consulter attestent de la présence de ce dispositif dans les affaires de la Philippine plus de cinq mois après sa fuite. Qui l'a cousu là et quand ? Difficile de le savoir, mais Isa soupçonne évidemment son ex-employeur.

### LOURDE DETTE MÉDICALE

Aujourd'hui, l'ancienne domestique tente de se reconstruire à Paris. Depuis le 28 mars 2022, la mère de famille a obtenu deux titres de séjour provisoires d'un an – elle est en attente du troisième. Trois heures par semaine, elle fait le ménage dans des foyers de la capitale. Parfois, son passé ressurgit. Il y a quelques mois, la Philippine a reçu plusieurs courriers lui indiquant qu'elle devait 190 000 euros pour ses frais d'hospitalisation. Afin qu'elle puisse se reconstruire, une partie de la dette devrait être prise en charge par l'assurance maladie et une procédure de surendettement a été entamée. Pour se donner de la force, Isa pense souvent à ce rêve qu'elle a fait quand elle était encore à l'hôpital. «C'était comme si je flottais dans l'espace et j'ai entendu Dieu qui me disait "Je te ramène en vie", dans une nouvelle vie.»

**GURVAN KRISTANADJAJA**

(1) Le prénom a été modifié.



**Notre série «Les femmes esclaves des diplomates».** Dans le troisième volet, une Philippine raconte dix-neuf ans d'exploitation par le représentant du Koweït à l'Unesco. Un quatrième épisode paraîtra lundi.

de Neuilly-sur-Seine, où séjournent toujours les enfants et la femme du couple. Du cagibi où elle dort, elle écrit à des membres de la communauté philippine à Paris dont elle a obtenu le contact par sa tante. Dans ces messages, que *Libération* a pu consulter, Isa confie qu'elle a été victime de viol. Ils s'inquiètent et la pressent de s'enfuir par tous les moyens. Une date est décidée : le 19 octobre 2021. Ce mardi-là, à la nuit tombée, deux personnes l'attendent au pied de l'immeuble. «Ils m'ont conseillé de fuir dès que possible. J'ai pensé à sortir par la porte qui était restée ouverte. J'ai demandé à mon employeur si je pouvais aller aux toilettes, mais il m'a suivies», souffle la mère de famille. Constatant que la porte est fermée à clé, elle leur écrit : «Puis-je passer par la fenêtre ? J'ai peur, j'ai

vraiment peur.» Ils acquiescent. Isa noue un drap au garde-corps, l'enjambe et se suspend au tissu. Sur une vidéo prise par l'un des témoins, que *Libération* a pu consulter, on l'aperçoit suspendue à plus de 6 mètres du sol. «Quand je m'apprêtais à descendre, j'ai vu mon employeur par la fenêtre et j'ai paniqué. Le drap était trop court, je n'ai pas pu le tenir correctement et je suis tombée». Au sol, l'impact est si violent et la douleur si vive qu'elle perd connaissance. Ses deux chevilles et des os de son dos se sont brisés.

### AIRTAG DANS LE SAC À DOS

Dans la rue, les témoins appellent la police et les pompiers. Ses employeurs, alertés par le bruit, descendent aussi. Isa était alors à demi consciente, elle narre la suite par bribes : «Mon employeuse m'a

demandé pourquoi j'avais fait ça. Je lui ai répondu : "Parce que votre époux m'a violée." » Transférée à l'hôpital Georges-Pompidou, Isa subit quatre opérations. Venus enquêter sur place le soir de la fuite, des policiers du commissariat de Nanterre se rendent à l'hôpital prendre sa plainte. Isa, qui sera entendue à plusieurs reprises les mois suivants dans le cadre de l'enquête, s'est constituée partie civile le 29 mars 2022. A la suite des auditions, l'infraction a été requalifiée en «traite des êtres humains» et «séquestration» le 3 décembre 2022 par le parquet de Nanterre. L'information judiciaire est toujours en cours. Le général Khalid Ahmad Al Kuwari ainsi que sa femme ont été entendus. Les accusations de viol n'ont en revanche pas été retenues, puisque les faits allégués ne se sont pas

déroulés sur le territoire français et que les protagonistes sont étrangers. Le couple reste de toute façon protégé par l'immunité diplomatique, sauf si la France réclame sa levée et que son pays accepte. Sollicitée, une source officielle qatarie indique ne pas être en mesure de commenter une «affaire juridique privée», et affirme que l'Etat qatari «a mis en place des lois strictes pour combattre le trafic d'êtres humains sur son sol». Le général Khalid Ahmad Al Kuwari, lui, n'a pas donné suite à nos demandes et est présumé innocent. Il est désormais à la retraite. Le 2 mars 2022, alors qu'Isa poursuit une rééducation pour réapprendre à marcher à l'hôpital Coeurin-Celton d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), elle s'étonne d'entendre son sac à dos sonner par intermittence. «Déjà au Qatar, je me